



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

Première Commission

25^e séance plénière

Lundi 15 juin 2015, à 17 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Rattray (Jamaïque)

La séance est ouverte à 17 h 5.

Point 5 de l'ordre du jour

Élection des bureaux des grandes commissions

Élection du Président et du Bureau

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément aux articles 99 a) et 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, la présente séance a été convoquée afin d'élire le Président et d'autres membres du Bureau de la Première Commission à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Comme annoncé précédemment, la Commission se penchera également sur la question de la révision de son programme de travail et de son calendrier provisoires pour la soixante-dixième session.

Les membres se souviendront que, conformément à la décision 68/505, en date du 1^{er} octobre 2013, le Président de la Commission à la soixante-dixième session devra être issu du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États. J'ai l'honneur de proposer la candidature de S. E. l'Ambassadeur Karel van Oosterom du Royaume des Pays-Bas, au poste de Président de la Première Commission à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale.

Diplomate accompli, l'Ambassadeur van Oosterom, a beaucoup travaillé sur de multiples questions relatives au désarmement, à la maîtrise des armements, à la non-prolifération et à la paix et à la sécurité de manière générale. Avant de devenir, en août 2013, Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies, il a été Directeur général du département des affaires politiques au Ministère néerlandais des affaires étrangères. De 2006 à 2011, l'Ambassadeur van Oosterom a été Conseiller à la politique étrangère spécialisé dans la défense auprès du Premier Ministre néerlandais. Il a également occupé les postes de Chef adjoint de Mission, de Premier et de Troisième Secrétaire à l'Ambassade des Pays-Bas à Beijing, Damas et Ottawa, respectivement. Il a par ailleurs travaillé au Département de la politique de sécurité atlantique à La Haye de 1988 à 1992, et a été chef de section au sein du régiment des Grenadiers de l'Armée royale des Pays-Bas de 1982 à 1984. L'Ambassadeur van Oosterom est diplômé en histoire contemporaine de l'Université d'Utrecht et a publié de nombreux ouvrages sur la gestion et l'administration. C'est donc avec grand plaisir que je présente aujourd'hui sa candidature au poste de Président de la Première Commission à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-17945(F)



Document adapté

Merci de recycler



Puisqu'il n'y a pas d'autre candidat du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, puis-je considérer que, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et suivant la pratique établie, la Première Commission souhaite ne pas procéder à un scrutin secret et déclarer l'Ambassadeur Karel van Oosterom du Royaume des Pays-Bas, élu par acclamation Président de la Première Commission à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de toutes les délégations, je félicite l'Ambassadeur van Oosterom de son élection. Je suis certain qu'il pourra compter sur l'appui et la coopération de toutes les délégations dans l'accomplissement de son mandat à la tête des travaux de la soixante-dixième session de la Première Commission.

Nous allons maintenant procéder à l'élection des autres membres du Bureau de la Première Commission pour la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, à commencer par l'élection de deux vice-présidents. En conséquence, j'ai le plaisir de proposer à la Commission les candidats suivants : pour le Groupe des États d'Asie et du Pacifique, M. Abdulaziz AlAjmi du Koweït, et pour le Groupe des États d'Europe orientale, M^{me} Lachezara Stoeva de la Bulgarie.

Étant donné que les candidats susmentionnés aux postes de vice-président ont été approuvés par leur groupe régional respectif, puis-je considérer que la Commission souhaite les déclarer élus par acclamation Vice-Présidents de la Première Commission à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Pour le poste de rapporteur, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes propose la candidature de M^{me} Tasha Young du Belize. Puis-je considérer que la Commission souhaite élire par acclamation M^{me} Tasha Young, Rapporteuse de la Première Commission à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de la Première Commission, je tiens à féliciter M. Abdulaziz AlAjmi du Koweït et M^{me} Lachezara Stoeva de la Bulgarie de leur élection en tant que Vice-Présidents, ainsi que M^{me} Tasha Young du Belize de son élection

comme Rapporteuse de la Première Commission à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale.

En ce qui concerne le poste de vice-président restant à pourvoir pour le Groupe des États d'Afrique, la Commission procédera à l'élection dès que le Groupe l'aura informée du candidat qu'il a choisi.

Je donne maintenant la parole au chargé d'affaires de la Mission du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui va faire une déclaration au nom du Président élu, dont je crois comprendre qu'il ne pouvait être présent aujourd'hui.

M. van der Vliet (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, de vos paroles de félicitations à l'intention de l'Ambassadeur van Oosterom. Je salue l'excellente manière avec laquelle vous avez présidé la Première Commission durant la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Au nom de l'Ambassadeur Karel van Oosterom, qui ne pouvait être des nôtres aujourd'hui, je voudrais remercier les Membres de l'ONU de la confiance qu'ils ont placée dans le Royaume des Pays-Bas en élisant l'Ambassadeur van Oosterom, Président de la Première Commission à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs événements importants dans le domaine du désarmement multilatéral, à commencer par la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2015, tenue en avril et en mai ici à New York. Bien que la Conférence n'ait pas donné lieu à l'adoption d'un document de consensus, il est clairement ressorti que notre objectif commun qu'est « l'option zéro » demeure solide. La seule façon d'aller de l'avant est de tout mettre en œuvre pour aplanir les divergences qui subsistent en ce qui concerne le désarmement, la non-prolifération et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, et de travailler de concert pour atteindre notre objectif commun d'un monde sans armes nucléaires.

Il y a eu également des évolutions majeures dans le domaine des armes classiques. L'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes a été rendue possible par la volonté politique et la détermination de tous. Elle montre que les efforts multilatéraux peuvent être d'une grande utilité dans la réalisation de nos objectifs communs en matière de maîtrise des armements, de

réduction des conflits et de renforcement de la paix et de la sécurité.

L'Ambassadeur van Oosterom espère sincèrement guider les travaux de la Première Commission vers une issue fructueuse. Il m'a chargé de vous assurer, Monsieur le Président, qu'à cet effet, il était pleinement déterminé à travailler avec tous les États Membres de manière ouverte, transparente et efficace. L'Ambassadeur van Oosterom ne doute pas qu'avec l'appui des membres de la Commission, du Bureau et du Secrétariat, notre session sera constructive et fructueuse.

Programme de travail

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, j'appelle l'attention des membres de la Commission sur le programme de travail et le calendrier provisoires de la Première Commission pour 2015. Les membres s'en souviendront, la Commission les a approuvés, à sa 24^e séance, le 4 novembre 2014, et l'Assemblée générale les a adoptés, le 2 décembre 2014, par sa décision 69/520, tels que reproduits dans le document publié sous la cote A/69/449/Rev.1.

Aux termes de ce programme, la Commission était censée entamer ses travaux le 2 octobre 2015 et les achever le 4 novembre. Toutefois, le 29 décembre 2014, l'Assemblée générale a adopté la résolution 69/244, sur l'organisation du sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, aux termes de laquelle il a été décidé que le débat général de sa soixante-dixième session s'ouvrira le 28 septembre 2015. Afin d'éviter tout chevauchement avec les travaux de la Commission, puis-je considérer que la Commission accepte de réviser en conséquence

son programme de travail et son calendrier provisoires pour 2015?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : La Commission est donc saisie du programme de travail et du calendrier provisoires révisés de la Première Commission pour 2015, figurant dans le document publié sous la cote A/C.1/69/CRP.5/Rev.1, dont une copie a été distribuée à l'avance. Aux termes du calendrier révisé, la Commission entamerait ses travaux le 7 octobre et les conclurait le 9 novembre.

Puis-je considérer que la Commission souhaite adopter le programme de travail et le calendrier provisoires révisés de la Première Commission pour 2015, tels que figurant dans le document publié sous la cote A/C.1/69/CRP.5/Rev.1?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour remercier chaudement une nouvelle fois toutes les délégations de leur appui et de leur coopération tout au long de mon mandat de Président de la soixante-neuvième session de la Première Commission. J'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer sur un Bureau de tout premier plan, ce qui a été déterminant dans le succès des travaux de la Première Commission à la soixante-neuvième session. Je remercie également les membres du Secrétariat, et en particulier M. Kenji Nakano, Secrétaire de la Commission, et son équipe, pour leur dévouement, leur professionnalisme et l'appui indéfectible qu'ils m'ont apporté.

La séance est levée à 17 h 15.